

COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX

Zone Artisanale des Basses Terres

Le camping reprend la gestion des terrains de tennis.

Pour ceux qui n'ont pas rendu leur badge d'adhérent, il faudra le retourner à l'accueil du camping (24, rue de la Manchette / 22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER).

Pour cette nouvelle année, les tarifs du 1^{er} avril au 30 septembre 2023 sont les suivants :

- Pour la location d'un cours pour une heure - 6€,
- Pour la carte d'abonnement 2023 - 35€.

Les inscriptions se font maintenant sur internet via ce lien google forms :
<https://forms.gle/pjRHBFQRRaocHJ4BA>

Pour la réservation des créneaux, nous essayons le doodle via ce lien :
<https://doodle.com/meeting/participate/id/dJ8xGNJa>

Sinon vous pouvez toujours vous inscrire par mail à contact@campingmunicipaldelamanchette.fr ou par téléphone au 02 96 27 70 33.

Comme la gestion est maintenant au camping, vous pourrez venir aux horaires d'ouverture du bureau qui est ouvert, tous les jours du 1^{er} avril au 30 septembre :

- en basse saison de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
- et juillet/août de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Durant cet été, M. Guillaume BRANDILY, professeur de tennis, dispense des cours sur un des terrains. Inscription et renseignements : 06 33 80 23 70

Stages du lundi au vendredi en collectif.

1h par jour 4-11 ans et 1h30 par jour 12-18 ans

Cours individuels possibles du lundi au vendredi.